

## **À travers l'ICANN**

[Questions ouvertes actuellement aux commentaires publics](#)

## **ccNSO**

[Version préliminaire de l'ordre du jour pour la ccNSO publiée](#)

[Échéance des nominations pour conseiller de la ccNSO : 1er octobre 2012](#)

[Mary Wong rejoint le conseil de la ccNSO](#)

[Un sondage étudie le classement de noms de pays et de territoire](#)

[Faites vos commentaires maintenant sur les futures politiques pour sélectionner des domaines de premier niveau de code de pays dans scripts non latins](#)

[L'ICANN doit décrire l'écosystème Internet dans la définition du rôle concernant la stabilité la sécurité et la résilience, a dit la ccNSO](#)

## **GNSO**

[Le groupe de travail définit les termes, les instruments de mesure pour évaluer la concurrence, la confiance et le choix du consommateur dans l'espace TLD étendu](#)

[Le développement de la politique du Whois « complet » démarre](#)

## **ASO**

[Questions d'actualité à l'ASO](#)

## At- Large

[Mise à jour des recommandations de politiques d'ALAC](#)

[La communauté At-Large augmente à 145 structures At-Large avec la certification de la Société Internet de la Malaisie](#)

## SSAC

[Questions d'actualité au SSAC](#)

## GAC

[Où trouver les informations sur le GAC](#)

---

## Lisez dans votre langue préférée

*La mise à jour des politiques de l'ICANN* est disponible dans les six langues officielles des Nations Unies. *La mise à jour des politiques* de l'ICANN est publiée sur son [site Web](#) et elle est disponible en vous inscrivant en ligne. Pour recevoir la *mise à jour* dans votre boîte de réception de messagerie électronique tous les mois, il vous suffit d'accéder à la [page de souscription](#), de saisir votre adresse de courrier électronique et de sélectionner « Policy update » (Mise à jour des politiques) afin de vous inscrire. Ce service est gratuit.

### [Énoncé des objectifs de la mise à jour des politiques de l'ICANN](#)

Envoyez vos questions, commentaires et suggestions à : [policy-staff@icann.org](mailto:policy-staff@icann.org).

## Politique en appui des organisations de soutien et des comités consultatifs

Organisation de soutien aux politiques d'adressage	<a href="#">ASO</a>
Organisation de support relative aux noms de code de pays	<a href="#">ccNSO</a>
Organisation de soutien aux politiques des noms génériques	<a href="#">GNSO</a>
Comité consultatif At-Large	<a href="#">ALAC</a>
Comité consultatif gouvernemental	<a href="#">GAC</a>
Comité consultatif sur le système de serveurs racine	<a href="#">RSSAC</a>
Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité	<a href="#">SSAC</a>

## Questions actuellement proposées à la consultation publique

De nombreuses périodes de commentaires publics sont actuellement ouvertes pour des questions qui intéressent la communauté de l'ICANN. Agissez maintenant si vous souhaitez partager vos points de vue sur des sujets tels que :

- [Rapport du SSAC sur les domaines sans point](#). Le SSAC ne recommande pas l'utilisation de domaines sans point dans la zone racine. La période de commentaires s'achève le 23 septembre 2012 et la période de réponses le 14 octobre 2012.
- [Verrouillage d'un nom de domaine faisant l'objet de procédures UDRP](#). Le groupe de travail demande à la communauté de présenter ses commentaires pour arriver à comprendre clairement la nature exacte et la portée des questions liées au verrouillage des noms de domaine faisant l'objet de procédures UDRP. La date de clôture de la période de réponse est le 24 septembre 2012.
- [Recommandations préliminaires de la politique globale pour la sélection de chaînes ccTLD IDN](#). La politique proposée remplacerait les règles actuelles prévues dans la procédure accélérée pour la sélection des chaînes des noms de domaine internationalisés ccTLD. La période de commentaires s'achève le 18 octobre 2012 et la période de réponses le 9 novembre 2012.
- [Rapport de la première étape du groupe de travail sur l'analyse de la sécurité et la stabilité du DNS \(DSSA\)](#). Ce groupe de travail inter-regroupements présente le travail d'évaluation de la sécurité réalisé jusqu'à aujourd'hui et décrit ses plans pour l'avenir. La période de commentaires s'achève le 13 septembre 2012 et la période de réponses le 21 octobre 2012.

Pour voir la liste complète des questions ouvertes pour commentaires publics des forums de commentaires récemment clôturés et archivés, veuillez visiter la [page Web de commentaires publics](#).

## Version préliminaire de l'ordre du jour de la réunion ICANN 45 publiée

### En bref

*Le groupe de travail chargé du programme de la ccNSO publié le premier ordre du jour préliminaire des activités de la ccNSO prévues pour la 4<sup>ème</sup> réunion de l'ICANN à Toronto, où sont détaillées les activités correspondant au mardi 16 octobre et au mercredi 17 octobre 2012.*



### Développements récents

L'ordre du jour préliminaire donne un aperçu des thèmes qui seront abordés dans les activités de la ccNSO à la 45<sup>ème</sup> réunion de l'ICANN à Toronto, au mois d'octobre. Si d'un point de vue technique, il s'agit d'une « réunion de membres », les réunions de la ccNSO sont en réalité ouvertes à tous ceux qui souhaiteraient y assister. Parmi les activités envisagées, une réunion est prévue avec le Conseil d'administration de l'ICANN, ainsi qu'un panel de discussion sur les principes du registre et une séance sur les noms de domaine internationalisés.

### Prochaines étapes

L'ordre du jour préliminaire sera mis à jour régulièrement avec des informations sur les orateurs, les titres exacts des présentations, des synthèses et des documents. Veuillez à le consulter souvent !

### Contexte

Le groupe de travail chargé du programme de la ccNSO prévoit la publication des ordres du jour pour les réunions des membres de la ccNSO dans les plus brefs délais, afin que la communauté soit au courant des activités de la prochaine réunion de l'ICANN.

### Pour en savoir plus

- [Ordre du jour préliminaire](#)

### Contact

[Gabriella Schitteck](#), Secrétariat de la ccNSO

---

## Échéance des nominations pour conseiller de la ccNSO : 1<sup>er</sup> octobre 2012

### En bref

*La ccNSO lance un appel à nominations par courrier électronique pour cinq postes de nouveaux membres du conseil commençant leur mandat de trois ans en mars 2013 et pour un nouveau conseiller européen dont le mandat s'achève en 2015. Tous les membres de la ccNSO sont invités à présenter et/ou soutenir un candidat capable de représenter de façon adéquate leur région au sein du Conseil de la ccNSO.*

### Développements récents

La ccNSO a ouvert sa période régulière de nomination pour pourvoir cinq sièges au Conseil, un pour chacune des régions géographiques ci-dessous : Afrique, Asie/Pacifique, Amérique Latine/Caraïbes et Amérique du Nord. Un appel à nominations extraordinaire a également été lancé pour pourvoir le siège d'un conseiller européen dont le mandat expire en 2015.

Les mandats de Paulos Nyirenda (région africaine), Keith Davidson (région Asie-Pacifique), Lesley Cowley (région européenne), Rolando Toledo (région Amérique Latine et Caraïbes) et Fernando Espana (région Amérique du Nord) s'achève en mars 2013.

En même temps, un des conseillers de la région européenne, Juhani Juselius, a annoncé sa démission avant l'expiration prévue de son mandat (mars 2015). Une procédure extraordinaire d'élection destinée à pourvoir ce poste a été lancée simultanément aux nominations ordinaires.

### Prochaines étapes

Tout membre de la ccNSO peut présenter la candidature d'une personne donnée pour devenir membre du conseil de la ccNSO représentant la région géographique du membre de la ccNSO. Les nominations doivent être soutenues par un autre membre de la ccNSO appartenant à la même région géographique. Elles seront acceptées par courrier électronique du 10 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2012. Le gestionnaire des nominations convoquera des élections si plus d'une nomination est présentée par région.

### Contexte

Le conseil de la ccNSO gère et coordonne les activités de la ccNSO (y compris la coordination de réunions telles que la réunion annuelle) et gère l'élaboration de recommandations de politiques liées aux ccTLD.

### Pour en savoir plus

- [Appel à nominations au Conseil de la ccNSO 2013](#)

- [Appel à nominations extraordinaire pour pourvoir un siège de la région européenne.](#)

## Contact

[Gabriella Schitteck](#), Secrétariat de la ccNSO

---

# Mary Wong rejoint le conseil de la ccNSO

## En bref

*Le conseil de la ccNSO accueille Mary Wong comme nouvelle représentante, nommée par le Comité de nomination de l'ICANN.*

## Développements récents

Le Comité de nomination de l'ICANN a nommé Mary Wong comme nouvelle conseillère de la ccNSO. Elle est professeur de droit à l'Université *New Hampshire School of Law* (auparavant Franklin Pierce Law Center), ainsi que présidente des programmes d'études supérieures en matière de propriété intellectuelle.

## Prochaines étapes

Wong commencera à siéger au sein du Conseil de la ccNSO après la 45<sup>ème</sup> réunion de l'ICANN à Toronto, en octobre. Elle remplace Becky Burr, directrice juridique adjointe et responsable de la protection de la vie privée à NeuStar, Inc; qui a été conseillère de la ccNSO nommée par le NomCom pendant deux mandats (le délai maximum).

## Contexte

Le NomCom a la responsabilité de recruter et de sélectionner les candidats pour une partie des postes de direction de l'ICANN. Il a le mandat d'assurer, avant tout, la diversité des postes de direction de l'ICANN en ce qui concerne la géographie, la culture, les compétences, l'expérience et la perspective.

## Pour en savoir plus

- [Sélection du Comité de nomination pour les cadres de l'ICANN.](#)

## Contact

[Gabriella Schitteck](#), Secrétariat de la ccNSO

---

## Un sondage étudie le classement de noms de pays et de territoire

### En bref

*L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a lancé une enquête multilingue auprès de ses membres afin d'examiner la typologie des noms de pays et de territoires élaborée par le groupe d'étude de la ccNSO.*

### Développements récents

L'UNESCO a lancé un sondage auprès de 39 de ses membres. L'enquête vise à vérifier si la typologie des noms de pays et de territoires élaborée par le groupe d'étude de la ccNSO pour l'utilisation de noms de pays et de territoires en tant que TLD est valable et, si c'est le cas, à fournir des données empiriques au groupe d'étude.

### Prochaines étapes

Le groupe d'étude analysera les premiers résultats issus de l'enquête de l'UNESCO lors de leur réunion en face à face à Toronto, dans le cadre de la 45<sup>ème</sup> réunion publique de l'ICANN, en octobre 2012.

### Contexte

L'objectif du groupe d'étude est de fournir au conseil de la ccNSO, à la communauté ccTLD et à d'autres parties prenantes intéressées, y compris le GAC et le conseil de la GNSO, un panorama de la portée et des questions associées à l'utilisation des noms de pays et de territoires comme des chaînes TLD. En outre, le groupe examinera la portée et l'impact de toute autre piste d'action sur les processus des IDN ccTLD et des nouveaux gTLD.

### Pour en savoir plus

- [Informations contextuelles sur le groupe d'étude](#)
- [Protocole d'entente entre l'ICANN et l'UNESCO](#) [PDF, 18 MB]

### Contact

[Bart Boswinkel](#), directeur principal des politiques de la ccNSO

---

## Faites vos commentaires sur les futures politiques pour sélectionner des domaines de premier niveau de code de pays dans des scripts non latins

### En bref

*L'ICANN a lancé une période de consultation publique portant sur les recommandations préliminaires de politiques concernant la façon dont les pays utilisant des scripts autres que le latin transcrivent leurs noms de pays dans des scripts en langue locale.*

### Développements récents

Le groupe de travail n°1 consacré au processus de développement de politiques sur les noms de domaine internationalisés avec des noms de code de pays a publié ses recommandations préliminaires visant la mise en place d'une politique globale sur la sélection des ccTLD dans des scripts en langues locales.

Les recommandations préliminaires sont basées sur les règles de la procédure accélérée ainsi que sur trois ans d'expérience et deux révisions. Ces recommandations prévoient que tout IDN ccTLD devra être une représentation valable du nom d'un territoire et devra être aussi désigné dans la langue dudit territoire. L'IDN ccTLD ne devra pas faire l'objet d'aucun contentieux au sein du territoire et respecter tous les critères techniques applicables.

### Prochaines étapes

Le groupe de travail examinera attentivement tous les commentaires présentés afin de déterminer, à sa discrétion raisonnable, si des modifications à ses recommandations s'avèrent nécessaires. Le groupe de travail espère publier son rapport final vers la fin 2012.

### Contexte

Jusqu'à l'introduction des IDN ccTLD par la procédure accélérée, les chaînes ccTLD étaient limitées aux deux codes de lettres désignant le territoire, issus de la liste ISO 3166-1. Étant donné que ce mécanisme ne pourrait pas être utilisé pour la sélection de chaînes IDN ccTLD, une méthode alternative, connue sous le nom de procédure accélérée, a été développée.

La procédure accélérée des IDN ccTLD a permis aux pays et aux territoires utilisant des langues basées sur des scripts autres que le latin, de mettre à disposition des utilisateurs des noms de domaine en caractères non latins. Pour y parvenir, l'ICANN a créé la procédure accélérée IDN ccTLD pour permettre aux pays utilisant des langues basées sur des scripts autres que le latin de pouvoir demander des domaines de premier niveau reflétant leurs noms de pays en scripts locaux. La procédure accélérée sera éventuellement remplacée par la procédure de politique globale qui est aujourd'hui en cours d'élaboration.

## Pour en savoir plus

- [Commentaire public](#)
- [Contexte du groupe de travail IDN ccPDP 1](#)
- [Procédure accélérée](#)

Révisions de la procédure accélérée

- [Première révision](#)
- [Deuxième révision](#)

## Contact

[Bart Boswinkel](#), directeur principal des politiques de la ccNSO

---

# L'ICANN doit décrire l'écosystème Internet dans la définition du rôle concernant la stabilité, la sécurité et la résilience, a dit la ccNSO

## En bref

*Les commentaires présentés par le Conseil de la ccNSO sur la déclaration préliminaire du personnel de l'ICANN étaient destinés à fournir une description claire de la mission technique de l'ICANN ainsi qu'un aperçu général de ce que l'ICANN fait ou pas en matière de sécurité, stabilité et résilience du système d'identifiants uniques d'Internet.*

## Développements récents

Le conseil de la ccNSO a présenté ses commentaires sur la déclaration préliminaire concernant le rôle et les attributions de l'ICANN en matière de sécurité, stabilité et résilience du système d'identifiants uniques d'Internet, tel que prévu dans les recommandations n°1 et n°2 du groupe de révision sur la sécurité, la stabilité et la résilience du DNS.

Le Conseil de la ccNSO considère que pour bien appréhender et comprendre la portée de la déclaration préliminaire, l'ICANN devrait commencer par une description de toutes les entités pertinentes avec leurs rôles et leurs responsabilités, tout en indiquant les rapports entre l'ICANN et ces entités dans les différents domaines indiqués. La définition et la documentation du rôle et des attributions de l'ICANN en matière de SSR sont déterminées par ces entités, si bien que la déclaration doit être structurée de telle sorte qu'elle reflète de manière cohérente la relation entre l'ICANN et lesdites entités.

## Contexte

La déclaration du conseil a été élaborée conformément aux directives applicables à une déclaration de la ccNSO, après la prolongation de la période de consultation publique.

## Pour en savoir plus

- [Déclaration du conseil de la ccNSO](#)
- [Directives de la ccNSO pour une déclaration ou un document de prise de position de la ccNSO](#)

## Contact

[Bart Boswinkel](#), directeur principal des politiques de la ccNSO

# GNSO

---

## Le groupe de travail définit les termes, les instruments de mesure pour évaluer la concurrence, la confiance et le choix du consommateur dans l'espace TLD étendu

### En bref

*Le groupe de travail sur les instruments de mesure du consommateur a présenté au conseil de la GNSO sa lettre finale d'avis en août, afin de suggérer des définitions pour les concepts de concurrence, confiance et choix du consommateur, et de proposer des indicateurs utiles pour mesurer l'efficacité et le succès du programme des nouveaux gTLD. La lettre d'avis est le résultat d'une année de délibérations, de sessions publiques, ainsi que de la révision des commentaires publics et des mises à jour réalisés à l'occasion des réunions de l'ICANN au Sénégal, au Costa Rica et en République Tchèque.*

### Développements récents

Les termes « consommateur », « confiance du consommateur », « choix du consommateur » ont été définis et accordés par le groupe de travail. En outre, des indicateurs et des cibles à trois ans associés à chaque définition ont été créés par le groupe de travail. Trois types d'indicateurs peuvent être synthétisés comme suit :

- Indicateurs portant sur la confiance du consommateur – comprenant (1) la confiance du consommateur en l'enregistrement et la résolution du TLD/DNS et (2) le degré de confiance des consommateurs en la capacité

des opérateurs TLD à tenir leurs promesses et à respecter les lois nationales applicables.

- Indicateurs portant sur le choix du consommateur – destinés à mesurer l'éventail d'options disponibles pour les consommateurs, indiquées de façon claire et transparente, afin que les utilisateurs puissent en comprendre les différences au moment de choisir des TLD. Des indicateurs potentiels portant sur les enregistrements défensifs ont également été définis.
- Indicateurs portant sur la concurrence – ces indicateurs ont été conçus pour mesurer la rivalité potentielle dans le marché des TLD, des opérateurs TLD, des fournisseurs de services et des bureaux d'enregistrement.

La version finale de la lettre d'avis sur les instruments de mesure du consommateur a été soumise au conseil de la GNSO le 17 août 2012 et présentée à l'occasion de la vidéoconférence du conseil de la GNSO en date du 13 septembre 2012. À aujourd'hui, l'ALAC a donné son aval à cet avis; le GAC et la ccNSO considèrent encore leurs positions.

## Contexte

Le groupe de travail sur les instruments de mesure du consommateur a été créé en septembre 2011, avec des membres de la communauté issus de la GNSO et de l'ALAC. Le groupe de travail s'est vu confier la tâche de fournir au Conseil d'administration de l'ICANN et à la communauté des définitions sur les termes « confiance du consommateur », « choix du consommateur » et « concurrence », ainsi que des indicateurs utiles pour mesurer l'efficacité et le succès du programme des nouveaux gTLD.

L'affirmation des engagements de l'ICANN prévoit une révision à mettre en place un an après les premières délégations des nouveaux gTLD. Avant la révision, en décembre 2010, le Conseil d'administration de l'ICANN a demandé aux organisations de soutien (SO) et aux comités consultatifs (AC) leur avis pour établir ces définitions et ces instruments de mesure. Ce travail jouera un rôle critique pour informer la communauté de l'ICANN dans quelle mesure l'expansion des gTLD a favorisé la concurrence, la confiance et le choix du consommateur au sein du marché d'Internet.

## Prochaines étapes

Le conseil de la GNSO examinera la lettre d'avis et répondra à une motion pour la présentation de la lettre au Conseil de l'ICANN lors de la prochaine réunion publique de l'ICANN à Toronto, le mois prochain.

## Pour en savoir plus

- [Lettre d'avis finale](#) [PDF, 303 KB]

- [Supplément à la lettre d'avis](#) [PDF, 107 KB]
- [Résolution du Conseil d'administration de l'ICANN](#)
- [Charte du groupe de travail](#) [PDF, 657 KB]
- [Forum de commentaires publics](#)
- [Site Web de la GNSO sur les instruments de mesure du consommateur](#)

## Contact

[Julie Hedlund](#), Directeur, SSAC et soutien des politiques

---

## Le développement de la politique du Whois « complet » démarre

### En bref

*Trois mois plus tôt que prévu, le conseil de la GNSO a démarré le processus d'élaboration de politiques destiné à examiner les problèmes liés à la mise en place obligatoire d'un Whois « complet » pour tous les gTLD concernés. Une équipe de rédaction a été créée par des bénévoles, qui travaillent actuellement sur l'élaboration d'une charte.*

### Développements récents

Conformément à la recommandation du groupe de travail de la politique de transfert des noms de domaine entre bureaux d'enregistrement (IRTP) Partie B, le conseil de la GNSO a demandé au personnel de l'ICANN de préparer un rapport sur l'exigence d'un Whois « complet » pour tous les gTLD existants. Le conseil a demandé que ce rapport, ainsi que le processus de développement de politiques ultérieur, devraient considérer non seulement l'exigence d'un Whois « complet » pour tous les gTLD existants dans le contexte de l'IRTP, mais aussi tout autre effet, positif ou négatif, pouvant avoir lieu en dehors de l'IRTP et ayant besoin d'être pris en compte au moment de décider si l'exigence d'un Whois « complet » pour tous les gTLD existants serait désirable ou non. Suite à la clôture du [forum de commentaires publics](#), le personnel de l'ICANN a soumis le [rapport final](#) [PDF, 661 KB] à la considération du conseil de la GNSO.

Lors de sa réunion au Costa Rica en mars dernier, le conseil de la GNSO a initié le processus de développement de politiques sur le Whois « complet ». Cependant, vu la charge de travail de la communauté GNSO, le conseil de la GNSO a décidé le 12 avril de reporter jusqu'en décembre 2012 la constitution d'une équipe de rédaction chargée d'élaborer une charte. Le Conseil a reconsidéré sa décision à sa réunion à Prague et décidé d'avancer, dans la

mesure où les négociations de renouvellement des .com s'étaient achevées sans l'inclusion d'un Whois « complet ».

## Contexte

Pour les registres gTLD, l'ICANN spécifie les exigences du service Whois à travers les accords de registre et l'accord d'accréditation des bureaux d'enregistrement (*Registrar Accreditation Agreement – RAA*).

Les registres satisfont généralement à leurs obligations en matière de Whois en choisissant un des deux modèles de service les plus répandus, dits communément Whois « détaillé » ou « complet ». La distinction est basée sur la manière dont les deux ensembles différents de données sont gérés. Un ensemble de données est associé au nom de domaine, et le deuxième est associé au registrant du nom de domaine.

Un registre « détaillé » fait le stockage et s'occupe seulement de la gestion des informations associées au nom de domaine. Cet ensemble contient l'information suffisante pour identifier le bureau d'enregistrement responsable du sponsoring, le statut de l'enregistrement, les dates de création et d'expiration de chaque enregistrement, les données du serveur de noms, le dernier enregistrement mis à jour dans le stockage de données Whois et l'URL pour le service Whois du bureau d'enregistrement. Pour les registres « détaillés », les bureaux d'enregistrement gèrent le deuxième ensemble de données associées au registrant du domaine et fournissent le service via leurs propres services Whois, conformément à la section 3.3. du RAA 3.3 pour les domaines sponsorisés. .COM et .NET sont des exemples de registres « détaillés ». Les registres « complets » maintiennent et fournissent les deux ensembles de données (nom de domaine et registrant) via Whois.

## Pour en savoir plus

Whois « complet » :

- [Rapport final sur le Whois « complet »](#) [PDF, 661 KB]
- [Site Web PDP](#)

Informations générales :

- Site Web de la [Politique de transfert entre bureaux d'enregistrement](#)
- [Recommandations de PDP](#) [PDF, 41 KB]

## Contact

[Marika Konings](#), directeur principal des politiques

## Questions d'actualité à l'ASO

- [Le Conseil de l'ICANN ratifie la proposition politiques pour les blocs d'adresses IPv4 retournés des RIR à IANA](#)



## At- Large

### Mise à jour des recommandations de politiques d'ALAC

#### En bref

*Depuis début août 2012, l'ALAC a adopté quatre déclarations en réponse aux commentaires du public et a présenté une correspondance. Les sujets abordés par l'ALAC dans ses déclarations concernent la demande de consultation publique sur le modèle d'enregistrement de noms de domaine SAC054, l'avis final sur les instruments de mesure du consommateur, les commentaires concernant les déclarations préliminaires sur le rôle et les attributions de l'ICANN en matière de sécurité, stabilité et résilience du système d'identificateurs uniques d'Internet, et la demande des comités consultatifs/organisations de soutien concernant le WHOIS. La correspondance concerne l'analyse faite par l'ALAC de la recommandation du rapport sur le Whois de l'AoC. L'ALAC prépare actuellement plusieurs déclarations supplémentaires.*

#### Développements récents

Les déclarations de l'ALAC présentées en août et jusqu'au 10 septembre 2012 sont :

- [Analyse faite par l'ALAC des recommandations du rapport de l'AoC sur le WHOIS](#)
- [Déclaration de l'ALAC concernant la demande de consultation publique sur le modèle d'enregistrement de données de noms de domaine SAC054.](#)
- [Déclaration de l'ALAC concernant l'avis final sur les instruments de mesure du consommateur](#)

- [Réponse de l'ALAC aux commentaires sur les déclarations préliminaires sur le rôle et les attributions de l'ICANN en matière de sécurité, stabilité et résilience du système d'identificateurs uniques d'Internet.](#)
- [Déclaration de l'ALAC sur la demande des AC SO en matière de WHOIS](#)

### Pour en savoir plus

Vous trouverez toutes les déclarations de l'ALAC sur la [page de correspondance At-Large](#)

### Contact

[Heidi Ullrich](#), Directrice d'At-Large

---

## La communauté At-Large augmente à 145 structures At-Large avec la certification de la société Internet de la Malaisie

### En bref

*L'ALAC a récemment certifié une nouvelle organisation en tant que structure At-Large (ALS) : la Société Internet Malaisie (ISOC – Malaisie). Cette nouvelle ALS élargit la diversité régionale de la communauté d'At-Large, qui représente des milliers d'utilisateurs individuels d'Internet. Avec l'incorporation de cette organisation, le nombre total d'ALS agréées s'élève à 145.*

### Développements récents

L'ALAC a certifié la Société Internet Malaisie en tant qu'ALS. Le processus de certification impliquait la vérification au préalable par le personnel de l'ICANN et les conseils régionaux fournis par l'organisation régionale At-Large Asie, Australasie et Îles du Pacifique (APRALO).

Plus d'information sur la nouvelle structure At-Large :

La Société Internet Malaisie (ISOC- Malaisie) est basée à Puchong, Selangor Darul Ehsan, Malaisie. Les membres de l'organisation sont issus de différents secteurs y compris le secteur gouvernemental, universitaire et privé. La gouvernance d'Internet, l'IPv6 et le DNSSEC figurent parmi ses domaines d'intérêt. L'ISOC-Malaisie joue également un rôle dans la promotion et le développement de thèmes revêtant un intérêt particulier, autant directement que par le biais de la collaboration avec des agences du secteur public et privé telles que [Malaysian Communications and Multimedia Commission – MCMC](#), ainsi que [Malaysian Technical Standards Forum MTSFB](#). Cette organisation siègera au sein de l'APRALO.

## Contexte

Une des forces de la communauté At-Large réside dans le fait qu'elle incorpore les opinions d'un ensemble diversifié d'organisations d'internautes au niveau mondial, des organisations d'utilisateurs finaux d'Internet, ou ALS, organisées au sein des RALO. Les opinions de ces organisations populaires sont rassemblées par le biais d'un processus interne ascendant d'élaboration de politiques par consensus et trouvent leur place dans les documents officiels de l'ALAC.

## Pour en savoir plus

- Une liste complète des [ALS certifiés et en cours](#)
- [Information statistique sur la représentation ALS globale](#)
- [Carte mondiale des ALS certifiées](#)
- [Information sur la façon de rejoindre At-large](#)
- [Page Web d'ICANN At-Large](#)

## Contact

[Silvia Vivanco](#), Responsable des affaires régionales d'At-Large

# SSAC

---

## Questions d'actualité au SSAC

- [Le SSAC publie son avis sur les IDN à caractère unique et un rapport sur les domaines sans point](#)

# GAC

---

## Où trouver des informations sur le GAC

### En bref

*L'ICANN reçoit les commentaires des gouvernements à travers le comité consultatif gouvernemental (GAC). Le rôle clé du GAC est de prendre en considération les questions liées aux politiques publiques concernant l'Internet et de donner du conseil à l'ICANN sur ces aspects, notamment lorsqu'il existe une interaction entre les activités ou les politiques de l'ICANN et les lois nationales ou les accords internationaux. Normalement, le GAC se réunit trois fois par an,*

*simultanément aux réunions de l'ICANN. Lors de ces réunions, le GAC donne son conseil au Conseil d'administration, aux organisations de soutien, aux comités consultatifs de l'ICANN et à d'autres groupes. Le GAC peut aussi discuter des questions entre temps avec le Conseil, dans des réunions en face à face, ou par téléconférence.*

### **Pour en savoir plus**

- [GAC web site](#)

### **Contact**

[Jeannie Ellers](#), personnel de l'ICANN